

# Demande de pré-inscription en crèche

Formulaire à retourner au RPE,  
Tél. : 06 12 70 03 66  
petiteenfance@mairie-pornichet.fr  
Attention : ce formulaire concerne  
uniquement les habitants de la  
commune de Pornichet



Date de la demande .....

Date d'entrée souhaitée : en comptant la période d'adaptation de plus ou moins 1 semaine où l'enfant sera accueilli progressivement

Septembre     en cours d'année, précisez.....

Jours et horaires d'accueil souhaités :

	Heure d'arrivée	Heure de sortie
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Date d'enregistrement .....

Visa C.C.A.S. .... Avis .....

Pondération .....

Date Commission .....

Avis d'Attribution .....

Réponse de la Famille .....

Décision Finale .....

**Enfant**

Grossesse multiple :  oui  non

Situation de handicap

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance ..... Date présumée : .....

Numéro d'immatriculation CAF :

**Parent 1**

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Adresse : .....

Autre enfant à charge .....

Salarié, nom de l'employeur et ville .....

.....  
Profession et horaires de travail.....

En libéral, nom et horaires .....

Etudiant     Formation     congé parental

Situation de handicap     Parcours d'insertion

recherche d'emploi

Signature

**Parent 2**

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Adresse : .....

Autre enfant à charge .....

Salarié, nom de l'employeur et ville .....

.....  
Profession et horaires de travail.....

En libéral, nom et horaires .....

Etudiant     Formation     congé parental

Situation de handicap     Parcours d'insertion

recherche d'emploi

Signature

Informations complémentaires :

- Famille allocataire de minimas sociaux
- Famille non francophone
- Famille recomposée
- Nouveaux arrivants sur la commune
- Parent isolé    Parent mineur    Suivi d'un service social
- Autre, précisez :

**Suivi du dossier**

Date du RDV .....

Dates	Demandes de la famille	Actions réalisées

## INFORMATIONS PRATIQUES

Les étapes de votre demande :

- Pré-inscription : Formulaire à retourner au RPE. Prendre rendez-vous au RPE pour finaliser le dossier.
- Attribution : une commission annuelle a lieu au mois d'avril pour les attributions du mois de septembre. D'autres commissions sont organisées en cours d'année selon les désistements.
- Suivi de votre demande : le CCAS et le RPE vous informe par courrier de l'évolution de votre demande, de la préinscription à la décision. En cas de changement de situation (naissance, situation professionnelle, déménagement...) vous devez en informer le RPE.